Fédération nationale des salariés du secteur des **A**ctivités **P**ostales & de **T**élécommunications **CGT**

SYNDICAT CGT-FAPT de la Marne

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les bureaux poste de Reims Céres, Gambetta, Europe, Cœur de ville, Clairmarais, Orgeval sont menacés.

Ces bureaux vont encore une fois voir leur amplitude d'ouverture réduite voir à être fermées définitivement à terme soit en tout 26 heures d'ouvertures en moins.

La CGT condamne cette diminution d'heures d'ouverture car c'est la première étape pour à terme, fermer des bureaux. Malheureusement c'est toujours cette fin qui arrive ! Boulingrin et Erlon en sont la preuve concrète.

La Poste annonce une concertation avec les élus des communes concernées, mais souvent cela leur est imposé.

Explication :

Dans les négociations avec les élus locaux, La Poste propose l'option de transformation de ces bureaux de poste en APC (Agence Postale Communale) qui, comme son nom l'indique est tenue par un employé de la mairie, avec une formation à minima que les usagers payeront deux fois : par le timbre et par les impôts locaux. Dans un bureau de poste de plein exercice, le personnel est payé par La Poste.

Ainsi par le jeu des restrictions d'horaires, La Poste organise la baisse d'activité des bureaux ce qui lui donne comme prétexte leur non rentabilité. Les élus sont devant un dilemme :

- soit garder un bureau de poste à activité réduite avec du personnel communal (APC)

- soit transférer ces activités dans un commerce local (point poste).

Reims n'est pas la seule commune touchée par cette réorganisation voulue par La Poste, Bétheny (cette dernière est menacée de fermeture), Fère champenoise, chalons en Champagne, St Memmie sont également concernées. Quel service rendu aux publics dans ces conditions ? Si nous laissons glisser l'affaire, nous verrons apparaître de plus en plus de "services" payants. Pour exemple dans un relais commerçants, les retraits sont limités à 150€ et les versements et western union ne seront plus possibles.

Il faut refuser la fatalité et déjà partout des usagers signent en masse des pétitions contre les fermetures de bureau de poste.

Il faut aller plus loin !!! Organiser des réunions postiers / usagers.

Interpeler les élus locaux et nationaux, un nouveau Président de région vient d'être élu, il faut lui aussi l'interpeler pour refuser ce plan de liquidation du service public postal.

Syndicat CGT-FAPT de la Marne

1 place de Verdun 51000 Châlons en Champagne ☏ : 03.26.65.18.64 @ : cgtptt.51@wanadoo.fr

D’autre part, La Poste se modernise : elle demande à ses agents de diriger les "clients" vers les automates. Elle forme ainsi les usagers à se débrouiller seuls. Par là elle supprime de plus en plus d'emplois.

D’autres solutions existent, la CGT propose un grand service public moderne et rénové ! Elle propose des alternatives fondées sur la satisfaction de tous les besoins fondamentaux exprimés par les particuliers comme les entreprises. Rapprocher le service public postal des besoins de la collectivité, ouvrir et démocratiser sa gestion tenir compte de la dimension européenne sont bien des alternatives à la privatisation.

Chalons en champagne le 23 septembre 2021

Syndicat CGT-FAPT de la Marne
1 place de Verdun 51000 Châlons en Champagne ☏ : 03.26.65.18.64 @ : cgtptt.51@wanadoo.fr